Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le 31/01/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DEI ID: 003-210303178-20230130-DEL202301300003-DE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers	L'an Deux Mille vingt et deux, le 30 janvier
en exercice : 9	Le Conseil Municipal de la commune de Viplaix dûment convoqué, s'est réuni
Présents: 8	en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Jean-Michel PALLIOT, Maire.
Absent(s): 1	Convocation du 20 janvier 2022
Procuration: 0	Présents: M. Jean-Michel Palliot, M. Alain Croissy, Mme Marjolaine Girault, M. Claude Delemontez, M. Didier Mantz, M. Yannick Ghesquiere, M. Jean-Christophe Monferran, M. Hubert Debedde.
	Absents excusés : Mme Brigitte Biernat, Absent ayant donné procuration :
	Secrétaire de séance : M. Alain Croissy

## **DELIB 202301300003: Prix location salle polyvalente**

Le Maire informe le conseil qu'il faut monter le prix de location de la salle polyvalente pour les contrats à partir du 1 février 2023.

## Location pour le week-end

Habitant de la commune : 140€ Habitant hors commune: 260€

## Location pour une journée

Habitant de la commune : 70€ Habitant hors commune: 130€

Le conseil municipal vote également le prêt gracieux de la salle polyvalente aux associations de la commune 4 fois par an.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise avec 7 voix Pour, 0 contre et 1 abstention.

Pour extrait certifié/conforme

Le Maire M. PALLIOT Jean-Michel

JEAN-MICHEL PALLIO